



**N° Vert 80 00 88 88**

**Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !**

Entretien avec Me Pacôme Yawovi Adjourouvi, membre du cabinet de Manuel Valls



"Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique ..."

**Championnat D1 Résultats de la 7<sup>e</sup> journée**

# WARAA

## Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 27 Octobre 2016 N° 126 - Prix 250 F CFA

Renforcement des liens de partenariat avec les opérateurs économiques

**L'OTR a initié des JPO** P4

**Attention ! Les médicaments de rue tuent**

**Le « club RFI » de la région Centrale monte au créneau** P4

**Rentrée scolaire 2016 – 2017**

**Les enfants démunis du CEG Baguida** P4  
fréquenteront cette année sans grandes difficultés

**Echos de l'Exécutif**

**13 communications écoutées en conseil des ministres hier** P3

## Le PM français attendu au Togo

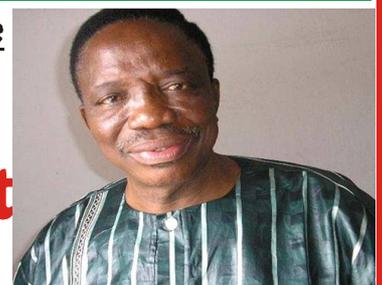


## Plusieurs activités à l'agenda de Manuel Valls

 P2

**Me Apévon éjecté**

**Me Agboyibo et son "CAR" à présent dans la vallée** P3



Me Yawovi Agboyibo

18 Nov. - 5 Déc. 2016 **Foire LOME**  
Foire de toutes les opportunités

**SICOBÉ**  
SALON INTERNATIONAL DES COSMÉTIQUES ET DE LA BEAUTÉ DE LOME  
SICOBÉ - LOME

# Entretien avec Me Pacôme Yawovi Adjourouvi, membre du cabinet de Manuel Valls "Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe"

«Les relations entre le Togo et la France sont très anciennes et confiantes. Et ma place aujourd'hui auprès M. Valls contribuera, je l'espère, à davantage les renforcer»  
Avocat de profession, Pacôme Yawovi Adjourouvi est le premier adjoint au maire d'Evry (sud-est de Paris). Membre du cabinet du Premier ministre français Manuel Valls, il est également président du Collectif des avocats togolais de France (CATOD). Dans cet entretien, il parle de son parcours, ses relations avec M.Valls et la prochaine visite du chef du gouvernement français au Togo. Il s'est également prononcé sur l'état des relations entre la France et le Togo.

**Présentez-vous à nos lecteurs**

Maitre Pacôme Yawovi Adjourouvi. Né à Noepe (Avé) il y a une cinquantaine d'années. Baccalauréat littéraire A4 au collège Saint-Joseph de Lomé. Licence, maîtrise puis doctorat en droit et sciences politiques à l'université Paris V René Descartes. Certificat d'aptitude à la profession d'avocat au Centre des avocats (CFPA) de Paris en 2001 et prestation de serment en qualité d'avocat à la cour d'appel de Paris, barreau d'Evry.

2009 - 2016 : président et membre fondateur du Collectif des avocats togolais de France (CATOD).

**Vous êtes le 1er adjoint au Maire d'Evry. Comment avez-vous fait pour vous retrouver à ce stade ?**

J'ai eu un parcours classique de militant engagé. En 1988, j'entre au Mouvement de la Jeunesse Socialiste. En 2000, après la première guerre du Golfe, je suis responsable du Mouvement des Citoyens de Jean-Pierre Chevènement. Dans le cadre des élections municipales de 2001, la gauche plurielle à Evry choisit comme candidat Manuel Valls, conseiller du Premier ministre Lionel Jospin. Il remporte l'élection et devient maire de la ville. Et moi son adjoint. Je suis aujourd'hui premier adjoint au maire d'Evry, après avoir été président du groupe des élus socialistes et apparentés du Conseil municipal et après avoir aussi été secrétaire de la section PS d'Evry.

**Vous métier d'avocat est-il compatible avec le poste que vous occupez ?**

Il n'y a pas d'incompatibilité d'ordre légal à exercer le métier d'avocat et à avoir un mandat d'élu politique. Cependant, cela nécessite des privations et une sacrée organisation. En plus d'une forte dose de passion. Ce que je peux ajouter c'est qu'il faut bien distinguer l'avocat qui reçoit, conseille les justiciables et les défend devant les tribunaux et l'élu politique. L'un exerce son métier et l'autre est dans un travail collectif sous la responsabilité, en ce qui me concerne, d'un maire. Nous sommes élus avec un programme et un mandat bien déterminés pour lesquels les citoyens ont voté. Ce programme doit être appliqué. François Mitterrand et Nicolas Sarkozy ont été avocats et politiciens pendant de nombreuses années avant de devenir présidents en France. Et les avocats, en France comme ailleurs, continuent de faire de la politique. Ce

n'est absolument pas incompatible.

**Est-il vraiment facile de combiner les deux ? (profession d'avocat et poste politique).**

Ce n'est certes pas facile. Mais comme en toutes choses, quand on a le feu de la passion et la détermination, l'on y arrive. Les moments les plus difficiles ce sont les périodes de campagne électorale.

**Et si on vous demandait de choisir ?**

Il n'y a pas à choisir entre les deux. Ce sont deux façons de servir son pays et ses concitoyens. Tant que j'aurai la force de mener les deux activités de front, ce sera pour moi un honneur et un plaisir renouvelés.

**Parlez-nous (en trois ou quatre paragraphes) de votre rencontre avec M.Manuel Valls.**

Rencontre en 2000, quand il se lançait à la conquête de la mairie d'Evry. Je l'ai trouvé très disponible, à l'écoute et désireux de faire de cette ville un endroit où il fait bon vivre pour tous. Nous avons tout de suite sympathisé, car il n'avait pas peur d'aller dans les quartiers dits chauds. Et d'aller à la rencontre des citoyens qui, parfois, ne sont pas tendres avec les autorités. Une amitié et une confiance jamais prises à défaut entre nous. Ce qui se traduit aujourd'hui encore par l'honneur qu'il me fait en m'intégrant dans la délégation des personnes qui l'accompagnent dans cette visite au Togo.

**Devez-vous votre promotion à l'amitié avec ce dernier ?**

J'ai été heureux de travailler avec Manuel Valls pendant 12 années au cours desquelles j'étais en contact avec lui au quotidien. Sans rien l'amitié entre Manuel et moi, je puis vous dire que c'est mal le connaître que de présenter les choses ainsi. J'ai beaucoup appris à ses côtés. Il choisit ses collaborateurs sur la base du mérite et de la compétence. L'amitié n'est pas le critère le plus déterminant dans le choix de ses collaborateurs. Même si elle peut l'être pour la confiance au quotidien.

**Quelle est votre position dans le cabinet de M.Valls ? Pensez-vous que cela favorise les relations entre la France et le Togo ?**

Les relations entre le Togo et la France sont



très anciennes et confiantes. Et ma place aujourd'hui auprès du chef du gouvernement français contribuera, je l'espère, à davantage les renforcer.

**Quelle analyse faites-vous des relations**

## Le PM français attendu au Togo

### Plusieurs activités à l'agenda de Manuel Valls

Le Premier ministre français Manuel VALLS entame vendredi prochain une visite de travail au Togo. Cette première d'un chef de gouvernement français depuis Michel Rocard en 1989, s'effectuera au pas de charge, avec plusieurs programmes inscrits à l'agenda d'un séjour qui devra durer vingt-quatre (24) heures.

Quelques minutes après son atterrissage en fin de journée à l'aéroport international Gnaschingbé-Eyadema de Lomé, le Premier ministre français devrait s'entretenir avec le Président de la République Faure GNASSINGBE. Cet entretien élargi aux membres de la délégation sera suivi en début de soirée par une réception en l'honneur de la communauté française à la résidence de l'ambassadeur de France, Marc FONBAUSTIER. Monsieur VALLS sera ensuite l'hôte du Chef de l'Etat lors d'un dîner offert en son honneur.

Dans la matinée du 29, l'ancien maire d'Evry inaugurera les nouveaux bâtiments de l'Ecole maternelle et primaire du Lycée français de Lomé (LFL), avec à ses côtés son homologue togolais, annonçant les services du protocole. Cette inauguration sera suivie de la pose de la première pierre du Centre d'enseignement Technique (CET) et d'une rencontre d'échanges avec de jeunes togolais. Le Chef du gouvernement français visitera ensuite le Port autonome de Lomé avant de

**entre le Togo et la France, depuis l'arrivée au pouvoir de Faure Gnassingbé ?**

Avec le président Faure Gnassingbé, les relations du Togo avec la France s'inscrivent dans une continuité historique car, en vérité, les deux pays ont toujours eu des relations très amicales, constantes, empreintes de confiance réciproque, ceci depuis 1960. Et le président togolais, à qui on doit la réussite du grand sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes, est très attaché à cette relation d'amitié entre son pays et la France. Sans négliger le multilatéral auquel il tient beaucoup. C'est aussi un ardent promoteur de l'intégration africaine. N'oublions pas que c'est au Palais des Congrès de Lomé que le dernier Sommet de l'OUA, s'est tenu, avant sa mutation en UA. C'est ce même Palais qui a accueilli les travaux du premier Sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes seize ans plus tard. Nous sommes dans la continuité histori-

que d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe. A travers les différents accords de Lomé ACP-UE

**M.Valls effectuera une tournée qui le conduira dans trois pays dont le Togo (du 29 au 30 octobre). Quelles sont les activités du Premier ministre au menu de cette visite au Togo ?**

Rencontre avec les autorités togolaises dont le chef de l'Etat et visites de sites qui témoignent de la vitalité et du dynamisme de la coopération entre les 2 pays.

**Les retombées pour le Togo ?**

C'est l'avenir qui nous le dira, mais je suis persuadé que c'est une bonne chose cette visite pour les deux pays.

Source : Savoirnews



partenariat stratégique avec le continent afin de faire face aux défis qui ont aujourd'hui pour noms migration, démographie, jeunesse, écologie, énergie, terrorisme, gouvernance et développement. De fait, la France entend plus que jamais être présente en Afrique pour approfondir son partenariat face à d'autres concurrents.

Pour rappel, la coopération entre le Togo et la France remonte aux années 1960 et s'est diversifiée au fil des ans à travers l'Agence française de développement et le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Togo. L'Hexagone accompagne notre pays dans divers domaines notamment l'assainissement, l'eau, la santé, l'éducation, le développement urbain, l'appui au secteur privé. Elle intervient également dans l'appui aux secteurs à fort potentiel économique, dans le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain, la protection sociale et l'emploi, le renforcement de la gouvernance et la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable. Récemment, le Gouvernement français a soutenu l'organisation du sommet sur la sécurité maritime pour lequel il a dépêché son ministre de la défense, Jean-Yves le DRIAN, confirmant ainsi son soutien plus général à la réforme du système de sécurité maritime dans le Golfe de Guinée.

COOPERATION AU BEAU FIXE : Selon le Cabinet de Manuel VALLS, cette visite s'inscrit dans le cadre des liens historiques entre les deux pays. Plusieurs questions relatives au renforcement de la coopération politique, économique, culturelle, scientifique, environnementale et sécuritaire seront évoquées au cours du séjour. Selon le Premier Ministre français, « ce siècle est celui des Africains ». C'est donc à juste titre que pour lui, il faut consolider le

Source : Focusinfos

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)  
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETAIRE DE REDACTION**

Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**

EZI Akoma  
W. Maléki  
Achille  
A. Fic  
Jack Nukunu  
Hubertine Akouvi  
Séna Le Libre Penseur

**INFORMATICIEN**

Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**

La Colombe  
Tirage : 3.000 Exemplaires  
Récupéré N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :  
appelez le 90-02-52-45**

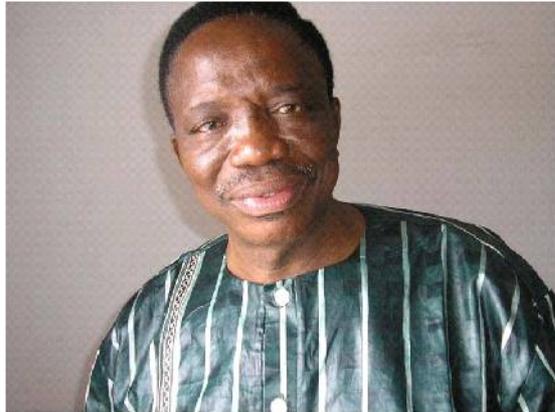
*Retrouvez  
votre Journal  
**WARAA**  
Les Vainqueurs  
chaque jeudi  
dans les kiosques*

**Numéros Utiles**

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	
	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

# Me Apévon éjecté Me Agboyibo et son "CAR" à présent dans la vallée

Les bras droits du Bélier de Kouvé ont poussé un ouf de soulagement samedi. Ils ont en effet réussi, à les entendre, à régler la crise qui secoue le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR). Cette résolution de crise a consisté à destituer Dodji Apévon pour mettre en place un comité Ad hoc dirigé par Nador Awuku chargé d'organiser une élection d'ici 2 mois. «Le Comité d'action pour le renouveau (CAR) est désormais délivré, gloire soit rendue à Dieu !», c'est en ces termes que s'est exclamé ce président intérimaire à l'issue de la fameuse réunion de gestion de crise samedi dernier. Comme nous l'avons annoncé dans notre précédente parution, Me Dodji Apévon qui était sur une pente abrupte est finalement tombé dans la vallée et contraint à vie se relever pour « construire sa propre hutte ».



Comme on le dit souvent, quand le marteau tombe sur un œuf, il se casse mais quand c'est l'œuf qui tombe sur le marteau, il se casse toujours. Me Agboyibo vient alors de montrer à son désormais ex bras droit qu'il reste toujours le seul

chauffeur à bord prêt à manipuler le CAR comme il le souhaite. Pour arriver à ses fins, Me Agboyibo a tout fait pour présenter Apévon comme l'indésirable qu'il faut chasser du parti. La crise est née au sein du parti à partir du moment où il a annoncé ouvertement son retour à la tête du CAR. En ce moment, on ne parlait pas encore de la fin du mandat de Me Apévon. Il a alors trainé voire empêché l'organisation du con-

grès pour faire croire à la face du monde que c'est Me Apévon qui ne veut pas libérer le pouvoir. Il a alors mis de son côté certains présidents fédéraux facilement manipulables pour faire le sale boulot, celui de ternir l'image du président sortant pour que lui-même revienne aux affaires comme le «messi» du parti. Rien qu'à entendre l'intervention du président élu pour assurer l'intérim, il a du mal à voiler le retour de l'homme pour qui ils sont en mission. Selon lui, il ne s'agit pas du retour d'un homme c'est-à-dire de Me Agboyibo, mais plutôt sa façon de faire la politique. Ce raisonnement fait alors croire que même si l'homme en personne ne reviendra pas à la tête du parti, celui qui doit prendre les rênes du parti doit être un de ses hommes de confiance qui devra suivre à la lettre ses instructions. Dans la foulée, on annonce déjà un de ses enfants et Jean Kissi. Ayant réussi à chasser Me Apévon comme un malpropre, Me Agboyibo peut facilement mettre en exécution son plan étant donné que le comité ad hoc est acquis pour sa cause. Après avoir traité de tous les noms d'oiseaux le camp du président sortant, la marionnette du bélier de Kouvé, M. Nador affirme que les portes sont toujours ouvertes pour les accueillir. Même s'ils pensent qu'ils ont réussi à mettre fin à la crise, le CAR vient de prendre un grand coup parce que le retour de Apévon est presque certain. Comme le disait un homme politique de ce pays, quand tu es

chassé de la propre maison, ce qu'il te reste à faire c'est de trouver refuge chez les voisins ou te construire la propre hutte. Mais quand on sait que depuis la dernière présidentielle le CAR n'est pas en odeur de sainteté avec d'autres partis surtout ceux qui sont allés à l'élection, on voit mal un rapprochement entre des anciens responsables du CAR et un parti de l'opposition. Finalement, l'option qui semble se présenter à Apévon c'est la construction de sa propre hutte. Selon certaines indiscrétions, il a même déjà entamé les démarches dans ce sens. C'est déplorable que la scission observée à plusieurs reprises au sein de l'UFC se reproduise encore dans un grand parti comme le CAR. A l'heure où ce parti n'a que 5 députés au parlement, le départ de Apévon va encore fragiliser le parti alors que nous ne sommes qu'à moins d'un an des législatives qui selon les indiscrétions seront coupées avec les locales. Ainsi va l'opposition togolaise.

Jack NUKUNU

## Le syndrome de la balkanisation des partis politiques sévit toujours au Togo Le CAR sur la route de l'UFC et du PDR

La crise née au Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) en novembre 2015 a franchi un nouveau palier la semaine dernière. Le 22 octobre donc 36 présidents fédéraux du CAR réunis suite, d'après eux, du vide juridique dans le fonctionnement de leur parti, ont mis sur pied un bureau intérimaire. Ce bureau dirigé par Awuku NADOR a pour mission d'organiser un congrès électif dans deux mois et assurer la gestion des affaires courantes au sein de ce parti. Ce dernier rebondissement dans ce qui est convenu d'appeler « le feuilleton du CAR » n'est pas une surprise. Ce qui est surprenant c'est qu'à chaque fois les détracteurs de Me Paul Dodji APEVON opèrent l'absence de ce dernier. Après cet épisode MeAPEVON, absent donc du pays et ses soutiens n'ont pas encore

réagi, soit pour prendre acte de la nouvelle donne ou au pire des cas entrer en résistance en portant l'affaire devant les tribunaux. Quoi qu'il en soit la fracture ouverte a été grande, les plaies béantes et l'avenir du CAR est hypothéqué.

### Quel avenir pour le Comité d'Action pour le Renouveau ?

Le Comité d'Action pour le Renouveau vit les moments les plus sombres de sa marche politique. La grave crise interne que ce parti est en train de traverser a, à n'en point douter, ébranlé les principes du CAR et fragilisé ses fondements. Cette crise laissera des séquelles indélébiles. Des analystes politiques pensent que le CAR qui a été, dans les années 90, la principale force de l'opposition, risque

de s'enterrer définitivement. De 33 élus aux législatives de 1994 à 03 élus en 2013, le CAR a laissé des plumes tout au long du parcours. Ses choix politiques depuis sa création ont laissé dubitatifs ses partenaires de lutte et mis à mal les chances d'une alternance au Togo.

Aujourd'hui la voix du CAR est inaudible dans le paysage politique togolais à cause de la querelle absurde que se livrent les deux blocs antagonistes. Pour les partisans de Me Agboyibo, il faut réorienter la politique générale du parti ce qui passe fondamentalement par un changement de direction accusée d'inactive. Quant au bloc qui soutient le président actuel du CAR, le procès fait à Me APEVON cache un plan savamment orchestré par le président fondateur du parti Me Yaovi

Agboyibo. Pour le clan APEVON humilié et poussé dans ses derniers retranchements, la solution serait de se construire sa propre hutte et à en croire les militants qui soutiennent le fils de Yogan « nous n'allons même pas laisser à Agboyibo les coquilles vides » ce qui signifie que et les militants et les cadres du CAR vont se retrouver avec Me APEVON dans sa nouvelle aventure. La question qu'on est en droit de se poser est « y a-t-il des forces exogènes qui enlèvent au CAR ?

### Qui en veut au Comité d'Action pour le Renouveau ?

Le président intérimaire dans son message après sa désignation à ce poste disait « Nous voulons attirer seulement votre attention sur le fait que nous venons seulement de gagner une bataille, pas la guerre. Des informations nous arrivent encore aujourd'hui, faisant état de ce que les tireurs de ficelles n'ont pas abdiqué de même que leurs complices. Le souci de nuire au CAR continue de hanter les esprits. Et ils se préparent dans les jours à venir à mettre en œuvre leur plan machiavélique ». Cette déclaration de Monsieur Awuku NADOR indique clairement que des forces extérieures veulent voir la destruction du parti créé par Me Agboyibo. Cependant la déclaration n'est pas allée loin pour situer l'opinion. Pour certains observateurs cette ligne de défense des responsables du CAR cache mal un profond malaise interne. La fissuration du parti des déshérités rappelle cependant d'autres feuilletons joués par d'autres formations politiques.

### Le CAR sur la route de l'UFC et du PDR

Le CAR des Me Agboyibo et APEVON, par l'acte du 22 octobre passé, s'éclate définitivement sur la route de l'Union des Forces du Changement (UFC) de Gil Christ OLYMPIO et le Parti Démocratique pour le Renouveau

de Zarifou AYEVA. Ces deux partis ont connu, au cours de leur histoire de profondes crises identitaires qui ont conduit au chiisme. Pour l'UFC se fut d'abord la sortie de route de Gabriel AGNYRON qui donnera naissance au parti politique le NID. Puis suivront d'autres défections pour créer l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) avec Jean-Pierre FABRE et compagnie, le FPD de Djimon ORE puis les Démocrates de Nicodème HABIYA. A ceci il faut ajouter la Dynamique Populaire Démocratique (DPD) de Gilbert ATSHU qui pilotait la jeunesse de l'UFC. Du côté de PDR, l'entrée au gouvernement du parti a été la raison avancée par Me TCHASSONA Traoré Mohamed pour créer son parti politique le MCD qui tente difficilement de se frayer un chemin dans les landerneaux politiques de notre pays.

### Les mêmes causes produisent les mêmes effets

Que ce soit au CAR, à l'UFC, au PDR ou dans les autres partis, les divisions avérées ou latentes n'ont qu'une seule origine : la dictature ou le diktat des fondateurs. Les militants et autres membres des organes de direction souffrent sous pression du fondateur ou d'un comité restreint. La seule volonté du président fondateur doit passer. Dans un pays où l'apprentissage démocratique a commencé depuis plus d'un quart de siècle, comment peut-on comprendre cet état de chose ? Une absence des règles élémentaires de la démocratie au sein des formations politiques qui aspirent gouverner autrement le Togo ? Le spectacle qu'offrent les partis politiques amène les togolais à croire de moins en moins en leurs hommes politiques. Et à cette allure quelle alternative crédible pour une alternance sur la terre de nos aïeux ? Seul l'avenir nous le dira.

## Echos de l'Exécutif

# 13 communications écoutées en conseil des ministres hier

Le Président de la République Faure Gnassingbé a présidé le conseil des ministres hier. Au cours de cette rencontre, les membres du gouvernement ont écouté 13 communications. Au titre des divers, le conseil a été informé des préparatifs de la visite de travail au Togo du Premier Ministre français, Monsieur Manuel VALLS, du 28 au 29 octobre 2016. Il nous vous livrons l'intégralité du communiqué sanctionnant ce conseil.

### COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 26 OCTOBRE 2016

Le conseil des ministres s'est tenu, ce mercredi 26 octobre 2016, au Palais de la Présidence de la République, sous l'autorité du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Au cours des travaux, le conseil a écouté treize (13) communications et des divers.

La première communication suivie par le conseil est relative à la participation du Togo à la 6<sup>ème</sup> assemblée générale de la convention de 2003, portant sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Paris du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2016.

Au cours de cette assemblée générale, l'UNESCO a annoncé le relèvement du pla-

fond de son assistance aux projets qui passe désormais de 25.000 \$ USD à 100.000 \$ USD. Notre pays a déjà bénéficié de l'assistance de cette organisation onusienne notamment en 2009 et 2013 dans la mise en œuvre des programmes de protection et de promotion du patrimoine culturel immatériel. En marge de cette session, une séance de travail de haut niveau entre les représentants du Togo au sein de l'UNESCO a permis d'explorer de nouvelles stratégies de coopération afin de positionner notre pays au sein des différentes commissions de l'UNESCO. La seconde communication est relative au forum sur la coopération des médias sing-

Suite à la p 6

## Renforcement des liens de partenariat avec les opérateurs économiques

# L'OTR a initié des JPO

Dans le souci d'améliorer les relations avec ses partenaires et permettre aux populations de mieux s'imprégner des réalités en son sein, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a initié des journées portes ouvertes les 20 et 21 octobre 2016. Autorités, opérateurs économiques et partenaires ont pris part à cette initiative. Pour le commissaire général de l'office Henry Gaperi, ces journées s'inscrivent dans la vision du gouvernement qui consiste à rendre inclusif au niveau de l'économie nationale toutes les parties prenantes notamment les opérateurs économiques. « Il s'agit d'ouvrir nos portes aux opérateurs économiques pour mieux nous comprendre et par la même occasion nous permettre de relever les difficultés ou défis auxquels ils font face pour que l'OTR puisse apporter aux contribuables les meilleures réponses afin de mieux mener leurs activités et par la même occasion de payer leur taxe de douane et des impôts. Si ces journées ont permis aux uns et aux autres de mieux découvrir l'OTR, el-

les ont surtout permis à l'office de mettre en exergue ses perspectives d'avenir. Ainsi au niveau des taxes et droits indirects, des mesures de facilitation sont en train d'être prises en terme de concrétisation du statut d'opérateur économique agréé selon la direction. Pour le commissaire de ce département, l'OTR a cette obligation d'aller à une certaine catégorisation des opérateurs économiques et les traiter comme tels pour que tous ne soient pas envoyés vers le même guichet; faire en sorte que les temps d'attente soient le plus court possible au niveau des frontières. L'OTR envisage également renforcer le pilier douane entreprise privée en termes de partenariats.

Deson côté, le commissaire des impôts a laissé entendre que le premier défi de son département est de communiquer davantage sur le système fiscal déclaratif ensuite le commissariat des impôts confirme sa disponibilité à former et sensibiliser les opérateurs économiques



d'où sa vision. Un autre défi est celui de l'opérationnalisation ainsi il sera mené une lutte contre le secteur informel frauduleux et le second défi reste la stabilisation du domaine foncier.

Au cours de la première journée, une

visite guidée a été menée par le commissaire général en présence du premier responsable de la chambre de commerce et de l'industrie sur les stands de l'office. Occasion pour Germain Meba de saluer l'initiative qui pour lui fait des opérateurs

économiques les vrais partenaires de l'OTR.

**Visite de deux partenaires au port**  
 Au cours de la deuxième journée une délégation de l'OTR accompagnée des étudiants et médias s'est rendue au port. Une visite qui a permis de découvrir les installations de deux partenaires de l'OTR à savoir Togo terminal du groupe Bolloré et un second partenaire du nom de Lomé Container Terminal (LCT) tous deux disposent d'équipements spécialisés dans la décharge et l'embarquement des marchandises pour navires. Il faut rappeler que l'OTR a animé 7 conférences au cours de ces journées. Par cette initiative, l'office a voulu faire vivre à ses partenaires certaines réalités et comprendre la synergie d'action qui existe entre l'office togolais des recettes et les autres partenaires de la plateforme portuaire.

Charles

## Attention ! Les médicaments de rue tuent

# Le « club RFI » de la région Centrale monte au créneau

Le club RFI de la région Centrale a organisé le vendredi 21 octobre à Sokodé, une conférence publique à l'intention des populations sur le thème : « l'utilisation des faux médicaments ».

Cette rencontre vise à conscientiser les populations de Sokodé sur les dangers de la vente, l'achat et surtout l'utilisation des produits pharmaceutiques de rue. Il s'agit de préserver la santé des populations par l'abandon de l'utilisation des faux médicaments.

Le directeur de la pharmacie



Nouvelle, Dr Akala Aliko a édifié les participants sur le circuit légal des vrais médicaments sous la



supervision du ministère de la Santé. Il a souligné que seuls les pharmaciens agréés ont le monopole de la distribution et la vente des médicaments. Dr Akala Aliko a expliqué que la circulation des faux médicaments sont l'oeuvre des importateurs illégaux et que la lutte contre ce fléau est l'affaire de tout le monde. « Si une marchandise n'a pas de preneurs, son vendeur sera obligé d'abandonner son commerce. Je vous invite à cesser d'acheter les faux médicaments pour décourager les vendeurs et préserver votre propre santé », a-t-il fait savoir.

Mlle Kokovéna Honorine, membre du club national RFI-Togo a indiqué que le médicament est naturellement un poison et s'il est falsifié, il entraîne un métabolisme difficile donnant lieu à des conséquences néfastes à court ou long terme.

Elle a conseillé l'assistance à préserver la santé par l'arrêt de la prise de faux médicaments qui manquent d'efficacité et intoxiquent les consommateurs. Il faut rappeler que la vente des faux médicaments rapporte plus que le trafic de la drogue à telle enseigne que beaucoup de trafiquants se sont convertis ces dernières années dans la vente de faux médicaments. Selon certains experts, s'ils mettent 1 dollar dans la vente de la drogue, ils gagnent au bout 52 dollars alors que pour le même dollar investi dans la vente de faux médicaments, ils gagnent à la fin 500 dollars.

Mlle Kokovéna a remercié le gouvernement et ses partenaires pour leurs efforts dans la lutte contre les médicaments prohibés.

AT

## Rentrée scolaire 2016 – 2017

### Les enfants démunis du CEG Baguida

## fréquenteront cette année sans grandes difficultés

Une semaine après la rentrée scolaire 2016-2017, les anciens élèves du CEG Baguida centre ont pensé à leurs frères cadets surtout ceux qui sont en situations difficiles sur les bancs d'école. Regroupés au sein de l'amicale des anciens élèves du CEG Baguida centre, ils ont décidé de venir en aide aux élèves démunis et c'est dans ce cadre que lundi dernier ils ont octroyé des kits scolaires composés entre autres de cahiers, ensembles géométriques, des dictionnaires et des stylos estimés à plus de 500 000 francs à près de 1000 élèves. Selon le porte parole de l'amicale Christophe Yaovi ALANGA, il s'agit de souligner ces enfants dans le besoin et leur permettre de faire un bon cursus scolaire.

"Nous avons fréquenté au CEG Baguida et on connaît peu près les difficultés que nos parents avaient rencontrées et devenus maintenant des adultes et surtout des responsables et cadres du milieu, nous avons voulu apporter notre soutien à nos jeunes à qui nous envoyons des encouragements pour qu'ils deviennent comme nous" a déclaré le porte parole de l'amicale Christophe



Yaovi Alanga qui a lancé un appel aux autres anciens élèves de rejoindre le regroupement afin d'aider un plus grand nombre d'élèves démunis. Pour madame Atiogbé Adjatougbe épouse Ekoué, ce geste est noble, louable et humanitaire et il n'est pas donné à tout le monde de penser aux démunis, ils avaient fait le CEG Baguida et aujourd'hui ils sont

reconnaisants, c'est une façon pour eux d'exhorter leurs frères à plus de travail. Certains élèves ont exprimé leurs sentiments de reconnaissance et de gratitude à l'endroit de leurs grands frères de l'amicale des anciens élèves du CEG Baguida centre à qui ils ont promis une réussite à la fin de l'année.

James

# Interview de M. Esso- Wavana ADOYI, Commissaire des Impôts à l'OTR

## "Il faut garder une bonne communication avec l'administration fiscale pour éviter d'éventuels désagréments"

Depuis quelques temps, l'opinion publique interprète diversement et souvent de façon erronée certaines réalités fiscales. Le Commissaire des impôts, Esso- Wavana ADOYI, a bien voulu accorder une interview au magazine OTR ACTU pour éclairer le public. Nous avons donc jugé important reprendre pour vous l'intégralité de cette interview.

**OTR ACTU :** Bonjour Monsieur le Commissaire, comment se portent les activités au Commissariat des Impôts ?

**Esso- Wavana ADOYI :** Les activités au Commissariat des impôts se portent bien. Si vous vous référer au dernier rapport publié par la Direction de l'Economie qui relève du Ministère de l'Economie et des Finances, vous saurez qu'à l'évaluation à mi-parcours le Commissariat des Impôts a réalisé près de 70% de ses objectifs annuels. Et comme nous avons encore plus d'un trimestre d'activités, nous sommes bien confiants qu'avec les efforts que nous déployons, nous atteindrons, voire dépasserons les prévisions.

**OTR ACTU :** Que pensez-vous des contribuables qui estiment que l'administration fiscale leur inflige trop de charges ?

**E-W.A :** Nous sommes choqués quand nous écoutons de tels propos. Même la revendeuse de légumes au marché renchérit les prix arguant que c'est à cause de l'OTR. L'impôt qui influe sur le coût des biens et des services c'est la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui est un impôt inflationniste comme partout au monde. Mais depuis, la TVA n'a pas évolué. Nous sommes à 18%. Certains font l'amalgame en pensant qu'avec l'institution de la facture normalisée il faut augmenter les prix. Il n'en est pas question. La facture normalisée nous permet tout simplement d'assurer la traçabilité de la collecte de la TVA dans le contexte de la lutte contre toutes sortes d'irrégularités fiscales. Le Togo avance et les procédures doivent se moderniser.

**OTR ACTU :** Certains contribuables disent que la pression fiscale est trop élevée. Dites-nous avant tout ce que c'est que la pression fiscale

**E-W.A :** C'est peut-être le mot "pression" qui fait peur. La pression fiscale n'est rien d'autre que le ratio "Recettes fiscales sur le PIB" ce ratio permet de déterminer l'effort de réalisation au niveau d'une administration fiscale. C'est vrai que nous sommes à une pression fiscale de 22% aujourd'hui mais il faut préciser que la pression fiscale avait déjà pris son envol avant l'OTR. Elle était de 20% en 2013. Elle est plafonnée à 25% au niveau de l'UEMOA. Et notre pression fiscale témoigne de l'effort fourni par l'administration fiscale dans le recouvrement des recettes publiques.

**OTR ACTU :** Monsieur le Commissaire, l'opinion accuse l'OTR d'être à la base de la flambée des prix de diverses denrées sur le marché. Qu'en dites-vous ?

**E-W.A :** Nous sommes choqués quand nous écoutons de tels propos. Même la revendeuse de légumes au marché renchérit les prix arguant que c'est à cause de l'OTR. L'impôt qui influe sur le coût des biens et des services c'est la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui est un impôt inflationniste comme partout au monde. Mais depuis, la TVA n'a pas évolué. Nous sommes à 18%. Certains font l'amalgame en pensant qu'avec l'institution de la facture normalisée il faut augmenter les prix. Il n'en est pas question. La facture normalisée nous permet tout simplement d'assurer la traçabilité de la collecte de la TVA dans le contexte de la lutte contre toutes sortes d'irrégularités fiscales. Le Togo avance et les procédures doivent se moderniser.

**OTR ACTU :** Certains contribuables disent que la pression fiscale est trop élevée. Dites-nous avant tout ce que c'est que la pression fiscale

**E-W.A :** C'est peut-être le mot "pression" qui fait peur. La pression fiscale n'est rien d'autre que le ratio "Recettes fiscales sur le PIB" ce ratio permet de déterminer l'effort de réalisation au niveau d'une administration fiscale. C'est vrai que nous sommes à une pression fiscale de 22% aujourd'hui mais il faut préciser que la pression fiscale avait déjà pris son envol avant l'OTR. Elle était de 20% en 2013. Elle est plafonnée à 25% au niveau de l'UEMOA. Et notre pression fiscale témoigne de l'effort fourni par l'administration fiscale dans le recouvrement des recettes publiques.

**OTR ACTU :** Monsieur le Commissaire, plusieurs contribuables soumis à la vérification se plaignent de ce que les contrôles de l'OTR s'étendent aussi aux périodes antérieures à sa création. Qu'en dites-vous ?

**E-W.A :** L'OTR a été créé en 2012 mais son opérationnalisation a été effective à partir de 2014. Je voudrais rappeler que la loi fiscale n'a pas changé avec la création de l'OTR même si l'Office a fédéré les deux anciennes régions. Le Commissariat des douanes fonctionne toujours avec le code des Douanes et celui des impôts avec le code général des Impôts. La fédération des deux entités n'a pas entraîné l'abrogation des lois. Donc, nous fonctionnons au niveau des impôts sur la base du code général des impôts qui dit que nous sommes dans un système déclaratif où le contribuable calcule seul (sans la présence d'un agent de l'OTR) son revenu qu'il va déclarer. La même loi donne le droit de contrôle à l'administration fiscale qui a la latitude d'étendre ses contrôles aux trois années antérieures. C'est ce que nous appelons le droit de reprise. En cas de fraude, la loi nous donne la possibilité de vérifier les six dernières années. Il faut que nos partenaires contribuables le comprennent bien. La loi fiscale n'a pas été abrogée. Certains estiment qu'il fallait une amnistie fiscale à la création de l'OTR. Mais le législateur n'est pas allé dans ce sens.



**OTR ACTU :** Des opérateurs économiques estiment que vos agents ne sont pas courtois. Qu'en dites-vous Monsieur le Commissaire ?

**E-W.A :** Je ne peux pas dédouaner les agents de l'OTR. Certains n'ont peut-être pas encore compris la vision de l'Office. Pour nous, les opérateurs économiques sont nos partenaires. Quand je disais que le Commissariat des impôts se porte bien, c'est grâce à eux. Que ferions-nous sans les opérateurs économiques ? Absolument rien ! Je préfère dire qu'ils sont nos patrons. C'est un message de respect et de courtoisie que nous inculquons au quotidien à nos agents. Mais il nous revient que certains agents se comportent mal avec les contribuables. Par ailleurs, le fait que

**OTR ACTU :** Des opérateurs économiques estiment que vos agents ne sont pas courtois. Qu'en dites-vous Monsieur le Commissaire ?

**E-W.A :** Je ne peux pas dédouaner les agents de l'OTR. Certains n'ont peut-être pas encore compris la vision de l'Office. Pour nous, les opérateurs économiques sont nos partenaires. Quand je disais que le Commissariat des impôts se porte bien, c'est grâce à eux. Que ferions-nous sans les opérateurs économiques ? Absolument rien ! Je préfère dire qu'ils sont nos patrons. C'est un message de respect et de courtoisie que nous inculquons au quotidien à nos agents. Mais il nous revient que certains agents se comportent mal avec les contribuables. Par ailleurs, le fait que

la négociation (corruption) ne soit possible, certains opérateurs se sentent très mal à la simple vue d'un agent de l'OTR. Nous allons pour notre part poursuivre la sensibilisation de nos agents. Et je saisis l'occasion, au nom du Commissaire Général de l'OTR, pour présenter nos excuses aux opérateurs qui se seraient sentis peinés par une quelconque attitude d'un agent de l'Office.

**OTR ACTU :** L'opinion accuse l'OTR d'avoir fait fuir les opérateurs économiques vers les pays voisins. Dites-nous ce qu'il en est.

**E-W.A :** vous savez, l'opérateur économique est très rationnel. En dehors de la stabilité, il est à la recherche de meilleures conditions fiscales. Je suis surpris qu'on dise que nous faisons fuir les opérateurs alors que dans le même temps nous enregistrons le plus grand nombre de création d'entreprises jamais connu. A titre d'exemple, nous avons, en 2015 enregistré 14.317 nouvelles entreprises contre seulement 168 fermées. Pour l'année 2016, précisément de janvier à août, 11.104 entreprises ont été créées contre 33 fermetures. Il est important de préciser que les fermetures concernent très souvent les petites structures et s'apparentent dans la plupart des cas à des métamorphoses frauduleuses pour échapper à l'administration fiscale. On ne peut donc pas conclure à une évasion d'entreprises. Il faut aussi dire que certains opérateurs préfèrent aller dans les pays où ils peuvent facilement frauder ; ce qui n'est pas possible au Togo avec l'OTR. Nous comprenons qu'au niveau du port, certaines nouvelles conditions instituées par d'autres structures engendrent ce qu'on appelle un détournement de trafic. Et ça c'est une réalité. Nous avons fait des efforts pour qu'il n'existe plus de faux frais. Mais nous constatons que certains les perpétuent encore et l'opinion met tout sur le dos de l'OTR. Ce serait vraiment dommage que les opérateurs togolais déchargent leurs marchandises dans les pays voisins au risque de les rentrer par nos frontières poreuses, échappant ainsi aux droits de douane. Les plus hautes autorités de notre pays se sont saisies de la situation et nous espérons que les choses vont bientôt se décanter pour le bien de tous.

**OTR ACTU :** Que conseillerez-vous aux contribuables en guise de conclusion ?

**E-W.A :** Qu'ils approchent l'administration fiscale à la création de leurs entreprises. On peut créer une entreprise et ne pas démarrer les activités. Il suffit de nous informer. Vous serez redevables des impôts seulement quand vous démarrerez votre activité. Mais si vous ne dites rien nos services considéreront que vous êtes en activité et viendront vous réclamer l'impôt. Il faut donc garder une bonne communication avec l'administration fiscale pour éviter d'éventuels désagréments".

Source : OTRACTU/WARAA

**SAVOIR NEWS**

La Première Agence de Presse Privée au Togo

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : [savoir.news@yahoo.fr](mailto:savoir.news@yahoo.fr) / [info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)

**Préparatifs Can 2017 :**

**Championnat D1**

**Liste des joueurs convoqués pour novembre**

Dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations Gabon 2017, le Togo dispute deux matches amicaux en novembre. Le 15 novembre contre le Maroc à Marrakech, précédé d'une rencontre amicale le 10 ou le 11 contre Comores. Pour ces deux rencontres, Claude Le Roy vient d'établir une liste de 27 joueurs.

**Gardiens**

- 1) AGASSAKOssi (Sans club)
- 2) MENSAH Cédric (MANS, FRANCE)
- 3) TCHAGOUNI Baba (Marm ande, FRANCE)

**Défenseurs**

- 4) AKAKPO Serge (Trabzonspor, TURQUIE)
- 5) BOSSOU Vincent (Young Africans, TANZANIE)
- 6) DJENE Dakonam (St Trond, BELGIQUE)

- 7) KALHED Narey (Greuther Fürth, ALLEMAGNE)
- 8) KOULOUNMAklibè (DYTO, TOGO)
- 9) MAMAH Gaffar (DACIA, MOLDAVIE)
- 10) OURO-AKORIKO Sadat (AL Khaleej Saihat, ARABIE SAOUDITE)
- 11) OURO-SAMA Hakim (TOGO-PORT, TOGO)

**Milieux de terrain**

- 12) AHLOU Jean-Eudes (ORLEANS, FRANCE)
- 13) ATAKORA Lalawélé (HELSINGBORG, SUÈDE)
- 14) ATCHOU Franco (DYTO, TOGO)
- 15) AVIT E Floyd (FULHAM, ANGLETERRE)
- 16) BEBOU Ihlas (FORT UNADUS-SELDFORF, ALLEMAGNE)

- 17) BOUKARI Razak (Châteauroux, FRANCE)
- 18) DOSSEVI Mathieu (STANDARD, BELGIQUE)
- 19) ENINFUL Henri (DOXA KATAKOPIAS, CHYPRE)
- 20) ROMAO Alaixys (Olympiacos, GRECE)
- 21) SEGBEFIA Prince (GOT ZEPE, TURQUIE)
- 22) SUNU Gilles (ANGERS, FRANCE)

**Attaquants**

- 23) ADEBAYOR E. Shéji (Sans club)
- 24) AGBEGNIADAN Komlan (WAFI, GHANA)
- 25) GAKPE Serge (GENOAF C, ITALIE)
- 26) LABAKodjo Fo-Doh (R.S BERKANE, MAROC)
- 27) MLAPA Peniel

**Resultats de la 7è journée**

KOTOKO # SEMASSI 2-2	1er: ASTGPORT 14pts+5
DYTO # TGPORT 0-0	2è : DYTO 12pts+4
MARANATHA # AGAZA 1-1	3è: GBIKINTI 12pts+2
GOMIDO # AS OTR 0-0	4è: UNISPORT 11pts+4
UNISPORT # KOROKI 4-1	5è: KOROKI 11pts+1
GBIKINTI # FOADAN 0-0	6è: ASKO 11pts+0
ASKO # ANGES 1-0	7è GOMIDO 10pts+1
CHAMPIONNAT NATIONAL DE 1 ÈRE DIVISION/ CLASSEMENT APRÈS LA 7ème JOURNÉE	8è SEMASSI 10pts+1
	9è AGAZA 9pts+0
	10è Maranatha 9pts+0
	11è AS OTR 8pts+0
	12è FOADAN 8pts-1
	13è ANGES 2pts-8
	14è: KOTOKO 2pts-9

Suite de la p 3

**Echos de l'Exécutif**

**13 communications écoutées en conseil des ministres hier**

africains et au 6<sup>ème</sup> séminaire du développement de la télévision numérique en Afrique à Beijing du 20 au 25 juin 2016.

Représentants conclusions du sommet Chine-Afrique de Johannesburg, ce forum confirme la disponibilité de la Chine à accompagner le développement de l'Afrique et particulièrement le processus de transition numérique dans lequel sont engagés tous les médias audiovisuels africains dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Notre pays s'inscrit dans cette logique.

La troisième communication est relative à l'assemblée générale du comité permanent scientifique et technologique de l'organisation de la coopération islamique (OCI) qui s'est tenue à Islamabad au Pakistan du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2016.

Au cours de cette réunion, les discussions ont porté sur le plan d'action décennale 2016-2025, essentiellement orienté vers une collaboration plus étroite entre les Etats membres et les institutions de recherche.

À cette occasion, l'adhésion du Togo au sein du comité permanent scientifique et technologique de l'organisation de la coopération islamique (OCI) a été validée par l'ensemble des Etats membres.

Une cellule dédiée sera créée au sein de la direction nationale de la recherche pour mieux suivre cette coopération avec l'OCI.

La quatrième communication, suivie par le conseil, rend compte de la situation du personnel enseignant des ministères des enseignements primaire et secondaire, et de la formation professionnelle dans la perspective de la réalisation de l'éducation pour tous (EPT) et des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

Il apparaît que, malgré les importants efforts consentis par le Gouvernement ces dix dernières années (organisation des concours directs de recrutement sectoriel, construction de cinq nouvelles ENI, construction de plus de 5000 salles de classe équipées sur ressources propres, réouverture de l'école normale supérieure d'Atakpamé, intégration des enseignants volontaires...), les besoins en personnel enseignant n'ont cessé d'augmenter d'année en année.

Prenant en compte les causes de ce déséquilibre, essentiellement dû à l'augmentation de la demande en éducation estimée à plus de 77 par an, les départs à la retraite, les décès et les abandons, il est engagé un important programme dont l'objectif est de pourvoir les recrutements d'ici 2019 afin de faire face à cette augmentation.

La cinquième communication suivie par le conseil est relative au volontariat national qui vise à promouvoir l'engagement volontaire

dans notre pays à travers la mobilisation des compétences locales dans la mise en œuvre des actions de développement.

Dans cette optique, le programme de volontariat a permis d'assurer le renforcement des compétences et de l'employabilité de plus de 7.000 jeunes diplômés, l'intégration définitive de près de 2500 jeunes dans les milieux de l'emploi, le renforcement des services publics, l'appui aux ONG, le renforcement des capacités des communautés de base et le développement d'une culture de citoyenneté responsable.

Pour maintenir cette dynamique et amorcer le processus de démobilité des volontaires qui arrivent à la fin de leur mandat, il est envisagé des mesures transitoires exceptionnelles portant extension des contrats et l'opérationnalisation du mécanisme de cofinancement discuté et adopté avec les partenaires du programme.

Par ailleurs, le Gouvernement a révisé à des mesures structurelles visant à l'utilisation pérenne des compétences des volontaires qualifiés dans l'administration publique et la gestion des projets de développement, de même que le financement durable du programme à travers des financements innovants et un renforcement du dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle et économique des volontaires.

La sixième communication est relative au projet d'organisation du forum national des acteurs du foncier au Togo.

Placé sous le thème « une gouvernance foncière inclusive pour un développement durable : le temps de l'action », ce forum national, qui regroupera environ 150 participants, prendra en compte les recommandations issues des différents ateliers et rencontres nationales, et vise la mise en place d'un cadre stratégique de maîtrise du foncier au service de l'émergence du Togo.

La septième communication écoutée par le conseil est relative à la formation du personnel enseignant de l'enseignement secondaire caractérisé par un déficit de formation et une insuffisance de personnel pédagogique.

Afin de répondre aux exigences de qualité en matière d'encadrement pédagogique dans les lycées et collèges et pour faire face à la demande sans cesse croissante en enseignants du secondaire, il est envisagé d'étendre aux autres facultés des universités publiques, l'expérience de la faculté des sciences et techniques de l'Université de Kara, enrichie de l'expérience de l'Institut Nationale des Sciences de l'Éducation (INSE).

Se basant sur la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République qui vise à doter notre pays de compétences et de ressources humaines capables d'assurer la gestion administrative des collectivités, la formation se déroulera en deux cycles.

Le premier cycle professionnel concerne les cadres fonctionnaires de la catégorie A qui seront formés sur une période d'un (1) an. Quant au cycle diplômé, il concerne les togolais titulaires d'une maîtrise ou d'un master de l'enseignement supérieur. Ces cycles constitueront l'embryon des administrations et des services publics locaux.

La neuvième et la dixième communication sont relatives à la sixième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) organisée les 27 et 28 août 2016 à laquelle a participé le Président de la République.

Cette conférence, organisée pour la première fois en Afrique, a porté essentiellement sur la promotion de la transformation économique et structurelle par la diversification économique et l'industrialisation, la promotion de systèmes de santé résilients pour la qualité de vie et la promotion de la stabilité sociale pour une prospérité partagée.

Il y a lieu de préciser que ces actions sont en adéquation avec les priorités du Gouvernement.

Le Japon a exprimé, à cette occasion, sa disponibilité à former dix millions de personnes et à réaliser des investissements d'un montant total de trente (30) milliards de dollars pour l'Afrique.

En marge de cette conférence, notre pays a participé, activement, à l'exposition JapanAfrica Expo 2016, afin de partager des informations d'ordre économique et commercial, et promouvoir les produits des jeunes entrepreneurs togolais.

La onzième communication suivie par le conseil est relative aux travaux d'installation des lampadaires solaires photovoltaïques sur toute l'étendue du territoire national.

Réparée en deux phases, la première partie de ce projet a conduit le gouvernement à implanter 7.000 lampadaires solaires dans plusieurs cantons non encore alimentés en énergie électrique et 6.000 lampadaires dans les chefs-lieux des préfectures encablant essentiellement les infrastructures socio communautaires et économiques de base.

L'analyse des impacts de ce projet d'un montant d'environ 25 Milliards de FCFA fait état d'une amélioration notable du volet sécuritaire, d'une augmentation des activités économiques et des taux de réussite scolaire, d'une amélioration des services de santé et de la réduction des dépenses des communes.

Eu égard à ces retombées positives, la pour-

suite de ce projet a été actée par le conseil. La douzième communication suivie par le conseil est consacrée au rapport de l'audit des centres d'accueil des enfants vulnérables du Togo.

Sur les 120 centres audités 12 ont été qualifiés de « centres de maltraitance ».

Au vu des constatations, il est décidé de la fermeture de ces centres et d'une réorientation des enfants vers d'autres centres situés à proximité.

La treizième communication est relative à la visite de travail du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche au Maroc du 04 au 09 septembre 2016.

Cette visite a permis à la délégation de s'inspirer du savoir-faire marocain en matière d'éducation, et de créer un cadre partenarial permettant au Togo de faire passer son quota de bourses, initialement fixé à 30 à 50. Le Togo pourra également inscrire ses étudiants directement dans les établissements publics marocains sur ses propres financements.

Au titre des divers, le conseil a été informé

des préparatifs de la visite de travail au Togo du Premier Ministre français, Monsieur Manuel VALLS, du 28 au 29 octobre 2016. Cette visite, qui intervient, quelques jours après la tenue du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernements sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, est le fruit de la diplomatie agissante du Chef de l'Etat togolais.

Lors de son séjour au Togo, le Premier Ministre français s'entretiendra avec Son Excellence Monsieur le Président de la République togolaise. De nombreuses activités sont prévues à l'Agenda de cette visite.

Enfin plusieurs décrets ont été pris au titre des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche ; et de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales.

**Fait à Lomé,  
le 26 octobre 2016  
Le Conseil des ministres**



18 NOV 5 DES 2016  
**FOIRE LOMÉ**  
Faire de toutes les opportunités



SALON INTERNATIONAL DES OPPORTUNITÉS ET DES INVESTISSEMENTS  
**SICOBE**

## COMMUNIQUE

En marge des activités de la 13<sup>ème</sup> foire Internationale de Lomé, le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé vous offre une fois encore des opportunités d'affaires.

Il s'agit des séances de rencontres B to B entre les acteurs de tous les secteurs d'activités fixées aux **29 et 30 novembre 2016**.

La spécificité de cette édition est surtout la participation des entreprises néerlandaises, belges, égyptiennes et nigérianes intéressés par le marché togolais et celui de la sous région.

**NB:** Tous les opérateurs économiques, hommes d'affaires exposants ou non à la foire peuvent y participer.

Pour toutes informations complémentaires contactez nous à l'adresse suivante :

**Tél : 98 43 00 59/91 08 97 42/ 22 34 11 83**

**Email : linda.gomina@gmail.com/ linda@cetef.tg**

**amenyido.pascal@gmail.com**

Attention le nombre de places est limité, inscrivez-vous vite afin de saisir votre opportunité. !!!

La Direction du CETEF-LOME



Pour y accéder,  
composez  
**\*145#**

# Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

- Transfert d'argent
- Achat
- Paiement

Souscription au service  
**gratuite**



LE LEADER

service client : 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 et ISO 14001



# Le saviez-vous?



PROTÉGEONS NOS | PROTECT OUR  
**OCEANS**  
 LOMÉ, TOGO  
 15 OCT 2016

## LA CHARTE DE LOMÉ

**signée le 15 octobre 2016, c'est:**

DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA  
 CRIMINALITÉ EN MER

LA GOUVERNANCE MARITIME

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE

LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS

PLUS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE L'ESPACE  
 MARITIME



**OFFERT PAR LE CONSULAT DE SLOVAQUIE**